

## Anarchisme et féminisme au prisme de la langue

Julie Abbou

► **To cite this version:**

Julie Abbou. Anarchisme et féminisme au prisme de la langue. Jean-Christophe Angaut; Daniel Colson; Mimmo Pucciarelli. Philosophie de l'Anarchie. Théories libertaires, pratiques quotidiennes et ontologie, Atelier de création libertaire, pp.401-424, 2012, 978-2351040492. <<http://www.atelierdecreationlibertaire.com/Philosophie-de-l-anarchie.html>>. <hal-01382791>

**HAL Id: hal-01382791**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01382791>**

Submitted on 17 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Abbou J. 2012. « Anarchisme et Féminisme au prisme de la langue ». In *Philosophie de l'Anarchie, Théories libertaires, pratiques quotidiennes et ontologie* : 401-424. (Jean-Christophe Angaut, Mimmo Pucciarelli & Daniel Colson éd.) Lyon : ACL

[Version de l'auteur]

---

# Anarchisme et féminisme au prisme du langage

---

Julie Abbou

---

Anarchisme et féminisme, un rendez-vous manqué ? L'expression de Monnet (2001) résonne encore. On peut se demander ce qu'il en est aujourd'hui ? Entre ce que Gemie (1996) appelle le siècle libertaire (1840-1936) et notre présent, les préoccupations ont bien sûr changé : le discours est passé d'un essentialisme vantant la complémentarité des sexes qui appartient heureusement au siècle précédent (du moins, c'est ce qu'on lui souhaite) à un discours sur le genre.

Cependant, et bien que le terme 'anarcha-féminisme' émerge de plus en plus, on ne peut pas parler d'une théorisation anarchiste du genre. Les influences principales restent la théorie matérialiste de Delphy (2008) ou la théorie queer de Butler (2005), qui souvent s'opposent violemment, impliquant des lectures très différentes concernant le féminisme, mais aussi au-delà.

Avec ce papier, nous nous décalons de la théorie vers les pratiques qui se trouvent à l'intersection du féminisme et de l'anarchisme, et que l'on se propose d'observer dans l'espace discursif. En effet, une des places fortes de la catégorisation de genre est la langue. On trouve des interventions volontaires sur la langue concernant le genre dans la littérature anarchiste contemporaine. Les brochures libertaires présentent un marquage du genre particulier qui semble avoir d'autres implications que celles de la féminisation standard et que nous nommons double genre.

Nous parlerons d'abord des brochures, dans lesquelles on a observé ces interventions. Quelques éléments sur le fonctionnement syntaxique et sémantique du genre en français nous permettront de nous outiller avant de regarder les implications de ces modifications de la langue concernant le genre, au niveau sémantique et rhétorique. Mais l'interprétation de ces transformations linguistiques posant le problème de parler à la place de ceux qui les pratiquent, nous présenterons alors, à la suite des réflexions méthodologiques qui nous ont conduits à les réaliser, des entretiens avec des locuteurs qui sont ainsi intervenus sur la langue, afin de voir dans quel paysage politique prend place la réflexion sur le genre.

## 1. La brochure comme espace politique discursif

---

On trouve un certain nombre de travaux historiques retraçant le parcours de féministes anarchistes dans l'histoire, et le trio de stars que constituaient Louise Michel, Emma Goldman et les Mujeres Libres doit se sentir moins seul avec l'apparition à ses côtés de Nelly Roussel, Voltairine de Cleyre, Madeleine Pelletier, Madeleine Vernet, Alexandra David-Néel et d'autres.

Sur le volet contemporain, les travaux sur le féminisme et l'anarchisme sont plus rares, mais existent tout de même : Duriez (2009), Dupuis-Déri (2007, 2009), Pereira (2010) ainsi que la presse anarchiste. Cependant, on trouve finalement peu d'accroches théoriques – hormis historiques. Il n'y a pas de développement d'une analyse anarchiste du genre à proprement parler, comme Delphy propose une analyse matérialiste du genre. Il y a par contre une déploration de cet état de fait et un constat d'échec fréquemment évoqué.

Ceci ne postule pas pour autant que le genre soit absent de la pensée anarchiste. À côté du théorique, se développent les pratiques, notamment les pratiques linguistiques :

*Par "féminiser" le langage, on entend bousculer cette bonne vieille grammaire, qui voudrait faire primer le masculin sur le féminin.*

Cette tentative de transformation de la grammaire, si on la retrouve dans la presse, et quelque fois dans les livres, va surtout prendre place dans les brochures. Objet politique par excellence, la brochure, dans sa définition la plus large, est un imprimé non-périodique de taille réduite destiné à circuler facilement. C'est un espace de diffusion des idées (reprises de textes) et d'expression (création de texte) hors de l'institution.

On trouve peu de sources sur la brochure en tant que média, et encore moins concernant la brochure libertaire. Si l'anarchisme montre une grande attention au rôle de la presse pour la diffusion des idées libertaires (cf. Bianco 1987), les brochures ne sont que mentionnées. Il ne fait pourtant aucun doute que, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle au moins et jusqu'à aujourd'hui, la brochure constitue une des formes privilégiée de la littérature contestataire en général et de la littérature libertaire en particulier.

Le but premier de la brochure est la propagande et la polémique. La brochure véhicule avec elle une odeur sulfureuse. Douay note que c'est au XIX<sup>e</sup> siècle, que le mot se charge « d'une connotation injurieuse et diffamatoire » (2010 : 426), et c'est à la Belle Époque, selon Olivera, qu'« [une] étroite association est faite entre l'imprimé politique et la brochure » (2003 : 139). C'est la période qui verra publiée *La Brochure Mensuelle*, éditée par *Le Groupe de Propagande par la Brochure*.

Dans une gradation de la surveillance des supports, Olivera situe la brochure parmi ceux qui sont peu surveillés :

*« c'est au nom des effets qu'elle pouvait avoir sur le plus grand nombre que l'affiche était plus surveillée que le périodique, le périodique plus que la brochure, et la brochure plus que le volume. » (ibid. 149)*

On trouve plusieurs éléments importants en faveur de la brochure : son coût de fabrication très réduit, sa diffusion et son anonymisation faciles, et son caractère d'actualité. Moins surveillée, la brochure est un support politique fluide.

Aujourd'hui, les brochures continuent à circuler. De nouveaux textes sont régulièrement publiés et diffusés, matériellement dans des infokiosques, mais aussi virtuellement, via Internet. L'accès facilité au moyen de publication et de reproduction papier (ordinateurs et photocopieurs) lui donne de nouveaux circuits. Les brochures continuent ainsi à tenir leur rôle de support traditionnel dans la littérature anarchiste. Le site infokiosques.net, qui n'est pourtant pas exhaustif, en diffusait plus de 300 en 2009 et bien plus aujourd'hui. Sur la décennie qui vient de passer (2000-2010) leur diffusion est allée grandissante. Tout comme leur féminisation. C'est donc un observatoire privilégié de la littérature anarchiste contemporaine. Mais avant de regarder plus en détail la forme que prend cette féminisation, quelques éléments sur le fonctionnement du genre en français semblent nécessaires.

## 2. L'intervention sur le genre

---

### 2.1. Le genre en français : un marqueur grammatical et social

---

Pour commencer, nous avons besoin de la distinction entre arbitraire et motivé. Un signe linguistique, c'est l'association d'un sens et d'une forme sonore. Depuis Saussure, on considère cette association comme arbitraire, c'est-à-dire qu'elle n'est pas motivée par une référence extra-linguistique, contrairement aux onomatopées, par exemple. Les signes linguistiques font sens les uns par rapport aux autres, et forment système.

En français, le genre est un marqueur grammatical qui permet d'opposer du sens. Il permet de distinguer entre *le solde* et *la solde*, *le tour* et *la tour*, etc. En tant que marqueur grammatical, il est donc arbitraire.

Le genre sert donc à répartir les noms des êtres et des objets en classes grammaticales. C'est un classificateur parmi d'autres : le nombre en français, le trait animé/inanimé en finnois ou les classes nominales en bantoues. Inversement, toutes les langues ne possèdent pas de genre grammatical.

C'est ainsi que lorsque le structuraliste Martinet traitera du genre, il s'attachera à définir sa valeur arbitraire, purement linguistique, à évaluer l'information que véhicule cette opposition pour le système. Mais, note-t-il, « l'information qu'apporte aux usagers de la langue l'existence des genres féminin et masculin est pratiquement nulle, alors qu'elle leur impose le maniement constant de distinctions de faible valeur informative parce que les accords ne font que répéter des distinctions déjà exprimées ou à venir immédiatement. » (1999 : 9). Par exemple dans la séquence *la grande montagne blanche*, il y a 4 marqueurs de genre.

Jakobson (1963 : 185), avec la théorie de la marque, propose la lecture suivante :

Deux éléments sont en opposition sur le critère *a* et *absence de a*. Un des éléments est marqué (*a*), l'autre non. C'est la présence de cette marque sur un élément ou son absence qui est significative, et non la forme de la marque elle-même. Appliqué au genre, Jakobson dira : « le masculin est le genre à signification zéro. (...) Le trait pertinent de l'opposition de genre est donc /femelle/. » (Michard 2002 : 67). On note le passage de féminin à femelle.

Mais si cela est largement discutable, politiquement et linguistiquement, il est intéressant de voir que pour Jakobson, il y a trois genres : « féminin/non-féminin, ce dernier comprenant le neutre et le masculin. (...) Le masculin est [donc] un genre deux fois non marqué. Contrairement au neutre, il ne signale ni le caractère asexué de l'entité nommée, ni n'indique, en opposition avec le féminin, une quelconque spécification de sexe. » (cité par Michard 2002 : 66)

Ce qui pose la question du neutre en français. Que l'on définisse le neutre comme « caractère asexué de l'entité nommé » (marque) ou « pas de spécification de sexe » (absence de marque), reste qu'en français, il n'y a pas de forme associée au neutre, pas de signifiant.

Est-ce alors que le neutre est pris en charge par un autre morphème, le masculin (qu'on nomme alors traditionnellement masculin générique) ? Ou plutôt que ce que nous appelons masculin est en fait un neutre qui prend en charge le masculin (Jakobson). L'amalgame en français du neutre et masculin du latin en une même forme, ne nous permet pas de trancher sur l'origine, mais par contre appelle des réponses différentes au programme de :

*bousculer cette bonne vieille grammaire, qui voudrait faire primer le masculin sur le féminin.*

L'emploi générique du masculin n'est plus problématique, si c'est un véritable générique, si c'est sa fonction première, ou du moins, s'il est possible de le réhabiliter comme tel (c'est la position de Michard). Au cas contraire, l'emploi générique devra se trouver de nouvelles formes.

Mais le problème serait presque simple s'il ne tenait qu'à ça. On a commencé par dire que le genre était une construction grammaticale, arbitraire. Mais lorsqu'on parle d'humain, masculin et féminin renvoient aussi à une réalité vécue comme sexuée, ils renvoient à la catégorisation sociale du genre. Il y a donc un fonctionnement différent du genre suivant qu'on parle d'animés ou d'inanimés. Dans le cas des inanimés, le genre est simplement grammatical, arbitraire. Dans le cas des animés, il est à la fois arbitraire et motivé par le genre social. « Les langues naturelles procèdent de façon quasi-invincible à des catégorisations, et *le sexe est l'une des quelques*

*données extra-linguistiques qui motive partiellement, dans une aire culturelle donnée, la catégorisation grammaticale des noms.* » (Douay-Soublin 1985 : 108)

Le genre des animés est donc complexe. Le générique tend-il alors à englober deux genres grammaticaux ou à gommer le genre social pour ne référer qu'à son aspect arbitraire ?

Ces caractères motivé et arbitraire du genre sont intimement liés dans l'imaginaire des locuteurs. Le genre motivé va venir interférer sur le genre arbitraire : on construit des mythologies sur la masculinité du soleil et la féminité de la lune, mythologie inversée en russe où le soleil est féminin et la lune masculine.

Mais s'il est clair que, d'une part, la motivation extralinguistique du genre n'est pas d'ordre biologique, mais sociale, et d'autre part que les traits arbitraires et motivés ne se recouvrent jamais totalement, le lien entre langue et réalité n'en est pas pour autant explicite.

*« La nature de la relation entre le langage et le monde extra-linguistique en général, a été le sujet de débats au long cours : certains défendent que le langage est un simple reflet de la société et de la culture de ses locuteurs – le « langage-symptôme » -, d'autres voit la relation dans l'autre sens : le langage détermine, structure ou au moins influence la société et notre perception du monde extra-linguistique – le « langage-cause ». » (Fleischmann 1993)*

On voit pointer ici l'opposition entre deux définitions de la réalité qui rappelle la querelle entre modernes et postmodernes. Dans quelle mesure le discours construit-il le monde ? Sans trancher aujourd'hui la question, et en considérant que la langue participe grandement à construire la réalité, par un effet miroir, la société conditionne également notre rapport à la langue. En effet, les locuteurs évaluent et jugent leur langue, leurs façons de parler et celles des autres. Suivant les langues, la pression normative est plus ou moins forte, plus ou moins institutionnalisée. Il y a des normes qui traversent la langue, mais aussi des usages, et la tension entre la norme et l'usage produit le changement linguistique. Le changement ou la pérennisation des valeurs linguistiques fait écho à des valeurs morales ou politiques.

En s'attaquant au fonctionnement du genre dans la langue, les locuteurs (en fait les rédacteurs des brochures) vont donc se confronter à ces différents niveaux : morphologiques, sémantiques et politiques.

## 2.2. Marquage de genre dans les brochures

---

Pour observer ces points d'ancrage particulier du genre, nous avons travaillé sur 15 textes issus de 6 brochures aux thématiques et registres variés : pamphlet, témoignage, argumentaire, récit, manifeste, guide, communiqué, appel, ...

Ces textes partagent un certain nombre de points partagés. Ils proviennent, non pas d'un groupe politique, ni d'une organisation, mais émergent d'une culture commune, ayant ses propres évidences, ses références internes, ses codifications.

Ils ont en commun de présenter – plus ou moins régulièrement – le masculin et le féminin simultanément, principalement pour les termes renvoyant aux humains. Cette intervention sur le genre peut agir à deux niveaux distincts, et parfois simultanément :

- Représenter les deux genres conjointement, pour référer à une réalité mixte. Cela revient à agir sur un niveau particulier dans une volonté de refléter la réalité (le monde agissant sur la langue).

- Présenter systématiquement les deux termes de l'opposition pour annuler leur valeur respective ('A' + 'non-A' = 0) afin d'éliminer le genre comme trait distinctif. Cela revient à agir au niveau générique sans distinction entre ce qui relève du genre social et du genre linguistique et postule une remise en question de la grammaire elle-même (la langue agissant sur le monde).

La première tentative rejoint l'action de la féminisation standard. Les commissions terminologiques oeuvrent pour une mise à jour de la langue et non pour la déconstruction des genres. La deuxième se base sur une analyse différente du genre, plus radicale, qui, par la modification du générique tente d'agir sur la catégorisation du monde. Si les deux tendances ne peuvent pas toujours être démêlées l'une de l'autre, il nous semble que la seconde soit plus

présente dans le corpus de brochures étudié. Afin de la distinguer de la féminisation standard, nous nommerons cette pratique le double-marquage de genre (codé DMG).

a. épiciènes et hypéronymes

Deux types de substantifs se prêtent particulièrement à l'action sur le générique. Il s'agit des épiciènes et des hypéronymes.

Les épiciènes sont des noms qui ne portent pas de marque de genre. Au niveau syntaxique, on peut les utiliser aussi bien au féminin qu'au masculin ; au niveau social, ils peuvent renvoyer *soit* à un homme *soit* une femme, sans que leur forme soit modifiée. C'est l'article qui précisera le genre au singulier, et il n'y aura pas d'information de genre au pluriel : *activiste, enfant, ou juge*.

Les hypéronymes sont des termes qui renvoient à une catégorie. Ils portent un genre grammatical fixe et peuvent renvoyer *indistinctement* à un homme ou une femme : *personne, individu, victime*.

Les épiciènes et des hyperonymes, qui encodent le générique et le généralisé, non le particulier et l'individualisé, vont être employés fréquemment par les rédacteurs. Mais différentes stratégies se révèlent :

- L'emploi au genre simple, c'est-à-dire pour lequel seul le genre grammatical est pertinent, combiné à un grand nombre de tournures passives implique une stratégie d'évitement du genre social. On convoque le genre dans son aspect grammatical, et on va minimiser l'emploi de mots qui réfèrent à des entités particulières et genrées. On utilise le genre grammatical pour éviter le genre social.

- Le double marquage (DMG) systématique des épiciènes et des hypéronymes, au contraire, va montrer une stratégie de (sur)grammaticalisation du genre. Les termes vont porter une flexion de genre qui n'existe pas en français standard :

*individuE, sauvages, jeunEs*

L'ajout du *-e* ne va pas re-générer la réalité sociale, mais au contraire, dans une tentative de systématisation, va grammaticaliser l'emploi du DMG, en l'appliquant également au générique et au particulier. Ici aussi on convoque l'aspect grammatical du genre pour affaiblir son aspect social.

Partie prenante d'une action politique (la lutte contre la domination de genre), ces pratiques agissent sur la forme de la langue dans le but de modifier des valeurs politiques. L'enjeu concerne donc la répartition des valeurs (ce qu'il est bien ou mal de dire) et non la mise au jour de la vérité (ce qu'il est juste ou faux de dire). Ce travail de la langue utilise donc un jeu rhétorique.

b. Valorisation idéologique

Le DMG, censé dépasser l'opposition de genre, va de temps à autre devenir lui-même l'un des termes d'une opposition. En effet, marquage double et marquage simple vont parfois être employés selon une répartition idéologique. Les entités positives au double genre : *manifestant.e.s*, les entités négatives au genre simple : *policiers*. Par un transfert de valeur, le marquage simple – le masculin – va permettre l'identification des ennemis du rédacteur.

Cette répartition valorisée des référents associe une valeur idéologique (ennemi ou allié) à une forme grammaticale (genre simple ou genre double).

On trouve ainsi dans le même texte :

*Nous sommes ses ennemiEs*

et

*Nous devons connaître mieux l'environnement géographique que les policiers*

Dans le premier extrait, on réfère au groupe auquel appartient le rédacteur (*nous*), qui se situe du côté positif du champ de valeur construit dans le texte. Le terme principal est donc doublement marqué. Il s'agit de s'auto-désigner comme ennemi d'un ordre établi (patriarcal).

Dans le deuxième extrait, inversement, les *policiers* sont au genre simple, la police étant l'ennemi du rédacteur, présentée alors au masculin et rhétoriquement située dans l'autre polarité du champ de valeur, pôle négatif auquel est associé un système social genré auquel on s'oppose.

Le masculin revêt alors une double charge idéologique négative. L'ennemi est multiple : ennemi dans le conflit social et politique (la police), mais aussi ennemi représentant la domination masculine, reflétant une structure de domination et d'exercice du pouvoir.

Parfois, cette stigmatisation de l'ennemi par l'emploi du masculin va se faire malgré une répartition mixte de la réalité sociale : si l'on trouve à la fois des banquiers et des banquières, l'application du masculin générique *banquiers* les identifie dans une masculinité à des fins rhétoriques, c'est-à-dire pour porter sur eux un discours politique et non pas tenter de refléter la réalité.

Ainsi, donner au masculin une fonction extra-linguistique (rhétorique) lui confère une fonction sociale. Les rédacteurs convoquent le genre comme marqueur social, ce qui va à l'encontre du but premier de l'emploi du DMG : dénoncer (et ébranler) le genre social comme élément de domination. La distinction de genre demeure et renforce la dichotomie masculin/féminin pour la montrer comme lieu d'action politique.

### c. Mises en scène énonciatives

La mise en scène énonciative renvoie à l'agencement des voix présentes dans un discours, celle du rédacteur comme celle des autres énonciateurs (discours rapportés, discours auxquels on s'oppose ou l'on s'accorde).

Le marquage de genre simple ou double va être réparti dans les textes selon qui parle et va permettre ainsi d'identifier la source énonciative. Lorsque les rédacteurs vont laisser la parole à leurs opposants, en les citant, ils vont utiliser le genre simple.

Cela renvoie d'une part à la masculinité présumée de ces opposants, qui parlent d'eux-mêmes au masculin, et d'autre part, à leurs emplois occasionnels d'arguments sexistes, à la façon dont ils parlent des autres.

Cette distribution énonciative est très fréquente dans le corpus, particulièrement dans les textes qui traitent des black blocs :

*"Ils sont une bande de jeunes garçons en colère." En dehors du fait que dire cela revient à faire preuve d'âgisme et de sexisme, c'est faux.*

Cet exemple ne présente pas seulement la voix d'un ennemi (ici les médias) assignant une identité genrée aux membres du black bloc, mais aussi une appréciation de cette voix comme sexiste.

Le rédacteur donne une évaluation critique de la voix qu'il convoque. De cette façon, l'identification de l'énonciateur est renforcée par son usage de la langue.

### d. Contradictions

Dans un texte traitant de déconstruction des genres et utilisant le DMG on trouve la phrase suivante :

*Nous sommes unisexuel-le-s*

où la forme vient exactement contredire le sens. Le signifié d'*unisexuel* est précisément hors des catégories de genre, alors que le DMG positionne le terme de manière nécessairement genrée, bien que dans un usage générique.

Il y a ici un point de rupture entre la volonté d'éradiquer le genre comme variable sociale significative (déconstruction des genres) et la volonté, égalitaire, de présenter le genre dans sa dualité (déconstruction du masculin générique). Il aurait été possible d'écrire *unisexes* et d'éviter ainsi complètement le marquage du genre. Mais la forme *unisexuel-le-s* fournit une plus grande lisibilité de l'action sur le genre.

Ce texte visibilise la contradiction (dialectique, dirait le féminisme matérialiste) entre la volonté de voir le genre disparaître et la nécessité à le faire apparaître dans ce même but.

### e. Chevauchement entre genre linguistique et genre social

On a vu précédemment que le genre en français renvoyait à une catégorie sociale et à une classe grammaticale arbitraire selon qu'on parle d'animé ou d'inanimé et que le DMG concernait les animés. On voit occasionnellement des glissements entre ces deux fonctions. Le corpus

contient des termes dont le genre est clairement arbitraire (des noms abstraits) qui portent le DMG :

*changements et évolutions instantanées, si déroutant-e-s*

où l'adjectif porte sur les deux noms par le jeu de l'accord. Le DMG tend dans ce cas à devenir une catégorie linguistique à part entière, plutôt qu'un outil de renvoi à la réalité sociale. Il devient une convention morphologique, et renforce ainsi l'aspect grammatical du DMG, pour affaiblir son aspect social.

Ce phénomène est particulièrement intéressant puisqu'il agit sur les catégories du langage lui-même et non seulement sur la dimension motivée du genre. Traiter le genre arbitraire de la même façon que le genre motivé remet en question la notion de motivation elle-même. Cela propose une solution au besoin de préserver le genre grammatical, en le réemployant et en lui donnant une nouvelle signification. Ce faisant, la compréhension sociale du genre est effacée du paradigme grammatical.

Ces stratégies postulent donc une forte intersection entre les questions de genre et la répartition des autres valeurs politiques. L'antisexisme n'est jamais la revendication unique et il est toujours à l'intersection avec d'autres questions. Dans un paysage rhétorique, les valeurs connotées positivement et négativement, incluant le genre, forme un réseau de postures dans lequel les polarisations agissent les unes sur les autres.

Les rédacteurs choisissent d'agir sur la langue, dans le but de transformer la réalité. C'est parce que le langage participe à la construction du monde et que la construction du monde est politique que le langage est un outil d'action politique. Plus qu'un simple changement dans l'usage, il s'agit donc d'une politique linguistique.

Cette pratique diffère des politiques linguistiques de féminisation standard recommandées par l'état : le but n'est pas de mettre officiellement à jour la langue dans une logique paritaire. Pas de guide, de recommandations, de comité d'experts ou de mise à jour dictionnaire.

Au contraire, il s'agit de mettre la langue à l'épreuve, de la forcer pour créer une nouvelle réalité. C'est donc une micro-politique linguistique autogérée non-prescriptive. Micro (Liddicoat & Baldauf 2008) car elle ne vient pas de l'institution, du haut vers le bas pour imposer de nouveaux usages ; autogérée car elle ne va pas du bas vers le haut, ne réclame pas la reconnaissance de l'institution ou du pouvoir ; enfin, non-prescriptive car l'injonction concerne l'action elle-même et non les formes de réalisation de cette action : peu importe la forme finale, unisexe ou unisexuel-e-s. Les rédacteurs ne travaillent pas à la création d'une norme.

Il n'y a pas non plus d'expertise linguistique : aucune convention n'est fournie et différentes formes cohabitent dans cet espace discursif. Si une culture politique commune est partagée, elle n'est pas unificatrice. Les formes et les stratégies employées sont mutualisées, mais nul besoin de règles. Il n'y a pas de nécessité d'apprentissage : il s'agit d'un code non-exclusif.

Cependant, de cet usage commun émergent des formes récurrentes. Si ce n'est pas suffisant pour créer une norme, une normalisation peut apparaître (Rey 1972). D'ailleurs, on commence à voir récemment des brochures de conseils à la féminisation. Mais cela ne forme pas système et il semble préférable de parler de stratégies et de convergences.

### **3. Mise en perspective du DMG et réflexions méthodologiques**

---

Cependant, dégager ces stratégies impliquait de devancer la position des locuteurs. N'était-ce pas parler à leur place que de leur prêter des stratégies sans qu'eux-mêmes les aient mises en mot ? À ce point, la méthodologie interroge la pratique du linguiste à expertiser la parole d'autrui.

En linguistique du genre, une approche très utilisée est l'Analyse Critique de Discours (*Critical Discourse Analysis*, codée ci-après CDA). Lazar la définit ainsi : « *Notre préoccupation principale va être de critiquer les discours qui soutiennent un ordre social patriarcal.* » (2005 : 5).



Mais dans notre cas, il ne s'agit pas de fournir une analyse critique d'un discours, mais plutôt d'analyser un discours lui-même critique, qui s'oppose à un ordre social patriarcal.

De plus, si l'intention a l'air louable, regardons de plus près comment se définit la CDA :

« *Les gens ne sont généralement pas conscients des déterminations et des effets à ces niveaux, et la CLS [Critical Language Studies] est donc un moyen d'aider les gens à devenir conscients des causes et conséquences opaques de leur propre discours* » (Fairclough 2001 : 34)

C'est donc le chercheur surplombant qui va apporter son savoir aux locuteurs égarés.

Dès lors, il est hors de question d'employer les outils de la CDA. Il nous semble au contraire que : « *l'étude du langage, dans quelque discipline universitaire que ce soit, ne peut pas ignorer les concepts, les descriptions et l'appréhension de la réalité des acteurs eux-mêmes.* » (Cameron & al. 1992)

Ce questionnement du rôle du discours et de son traitement nous conduit à nous confronter à l'interrogation postmoderniste. Si un des moments théoriques qui a participé à sa construction est le *linguistic turn*, le tournant linguistique, que faire de cette notion, d'un point de vue linguistique ?

« *Dès les années 70, les thèses principales de ce qu'on appelle aujourd'hui le "post-modernisme" sont mises sur le marché. En postulant l'hétérogénéité irréductible des "jeux de langage", Lyotard voit dans l'acte même de communication un instrument de domination et d'oppression. Dès lors le brouillage délibéré des messages devient un moyen de "libérer" le langage, en contribuant du même coup à la libération des "peuples opprimés"* ». (Noiriel 1996 : 99)

Mais quel virage linguistique pouvaient opérer les sciences du langage ? N'étaient-elles pas déjà sur la route ? Il n'y avait pas d'enjeu à clamer que tout est discours pour qui s'occupait déjà du discours. Et l'injonction à choisir son camp sonne mal : on a bien vu avec le genre, à quel point la frontière entre discours et réalité est parfois mince et complexe. Cela dit, l'étude du langage n'a pas attendu les années 70 pour s'occuper du langage politique.

En effet, depuis Isocrate et Aristote, la rhétorique se préoccupe de la langue dans son aspect politique. C'est la discipline de la parole agissante, de l'argumentation. Perelman et Olbrechts-Tyteca définissent la rhétorique comme « l'art de persuader et de convaincre, la technique de la délibération et de la discussion » (2008 : 6).

Il ne s'agit pas de jouer les sophistes, mais d'agir par la parole. La rhétorique est un substitut à la violence physique. « La rhétorique ne peut pas vivre si l'autre est définitivement réduit au silence » (Gardes-Tamine 2002 : 14). Au contraire, c'est dans la dynamique qu'elle va apparaître : « chaque fois que dans la vie quotidienne les deux interlocuteurs sont dans une situation si peu que ce soit déséquilibrée » la rhétorique trouve sa place (*ibid.* : 5). Transposée chez Foucault, c'est la dynamique du pouvoir et non la coercition qui se joue dans l'espace rhétorique. Et c'est précisément ce que font les locuteurs des brochures. Ils tentent, dans une relation de pouvoir avec la norme, de mettre en place d'autres usages, dans une dynamique du déséquilibre – toujours négociée - entre pouvoir et résistance.

Si les locuteurs dont on a observé le discours sont dans l'univers rhétorique, il nous semble donc que l'analyse de leur discours doit aussi s'y trouver. On tentera de « prendre les formes de résistance aux différents types de pouvoir comme point de départ » (Foucault 1984 : 300).

#### 4. Métadiscours

---

C'est ainsi à travers la mise en mots des acteurs du DMG que l'on tentera de saisir leurs implications. Nous avons constitué un corpus d'entretiens semi-dirigés avec quatre locuteurs (deux locuteurs, deux locutrices) ayant tous pratiqué le DMG dans leurs écrits.

Thomas<sup>1</sup> se définit comme anarchiste individualiste et est impliqué dans des groupes anarchistes organisés, Eva évolue dans le milieu anarchiste non-organisé, Gaël se situe dans le communisme libertaire, enfin Claire fait partie d'un groupe de réflexion marxiste et se

---

<sup>1</sup> Les prénoms des locuteurs sont modifiés.

revendique féministe. Ils manifestent tous, à des degrés différents, un intérêt pour les questions de genre.

Avec ces entretiens, il n'est pas question de généraliser ni de classifier le discours anarchiste ou marxiste, mais plutôt montrer des nuances de postures.

### Réseaux sémantiques de la lutte politique

---

En observant les réseaux sémantiques, on a tenté de dégager des réseaux de valeurs dans lesquels s'inscrivent les locuteurs. Nous présentons ici quelques lexèmes qui nous semblent parlants.

### Exploitation / domination / oppression

---

On retrouve fréquemment ces trois lexèmes qui ont trait aux rapports de pouvoir dans un même entretien, de surcroît souvent très proches les uns des autres et en distribution.

Gaël emploie fréquemment ensemble *domination* et *exploitation*, de manière coordonnée. L'apparition quasi-systématiquement des deux termes côte à côte montre qu'il ne sont pas en distribution complémentaire, donc non équivalents, mais on trouve très peu d'occurrences d'un de ces termes seul. Il y a une répartition entre *domination* et *exploitation*, la plupart du temps présentées toutes deux en termes de *rapport*, le premier renvoyant au champ politique alors que le second renvoie au champ économique :

G175 : et **au sens économique et politique du terme** c'est-à-dire que chacun chacune est libre de faire ce qu'il veut de s'affranchir il suffit par exemple (...) de un homme + socialement de sexe biologique homme ou socialement construit en tant qu'homme il suffit qu'il s'habille en femme PAR EXEMPLE pour euh **se soustraire aux catégories d'exploitation et de domination** et ça me semble enfin moi je suis TRES critique là-dessus

C'est à la fin de l'entretien que Gaël emploie le terme *oppression*.

G206 : c'est un des aspects + euh de visibilisation et de **remise en cause des rapports d'oppression** + mais justement \*

Au contraire, chez Thomas, on assiste à une reprise pour distinguer *domination* d'*exploitation* :

T29 : donc montrer qu'il est qu'il existe qu'il est là et qu'il subit une euh **pas une exploitation mais une domination**

Une fois faite cette distinction, Thomas n'emploiera plus *exploitation*. Il utilise *domination* et *oppression* en variante libre, mais ne parle jamais de *rapports*.

T325 : dès que je sais qu'il y a **une domination une oppression** euh c'est fini je suis côté de je suis du côté de l'opprimé

T347 : si tu luttas **contre cette oppression** ça veut dire que tu as envie que il y ait que il y ait **plus de domination**

Eva emploie *domination* sans l'opposer à d'autres termes de rapport de pouvoir. C'est la problématique même que constitue la domination qui est le cœur du discours. Là non plus, il n'est jamais question de *rapport*. Par contre, il s'agit d'une domination hétérogène :

E219 : comme **UNE des dominations** parmi d'autres composantes de **la domination** et euh et du coup on veut abolir **toutes les dominations** donc on est anar enfin JE je le suis

Chez Claire, *exploitation* fonctionne avec *oppression*. Il s'agit toujours d'un *rapport d'exploitation* ou d'un *système d'exploitation*, comme il y a des *rapports de production*, en termes dialectiques. *Domination* au contraire est très peu employé.

C463 : il y a deux euh + deux systèmes **d'exploitation** qui sont bien distincts donc

Quant à l'oppression, elle ne fait pas système mais constitue plutôt un état de fait.

C627 : c'est une éternisation du rapport homme femme tel qu'il est et puis euh qui **n'abolira** jamais euh **l'oppression**

Les locuteurs d'orientation libertaire ne posent pas les choses en termes de rapports, mais en termes de *domination*, alors que les locuteurs d'influence marxiste insistent sur l'aspect dialectique et ont tendance à distinguer *exploitation* et *domination/oppression*.

## Abolition

---

*Abolition* est clairement réservé aux genres : *abolition des genres*, qui est fréquent dans le corpus (seul Gaël ne l'emploie pas), presque comme une expression consacrée, y compris chez Thomas qui utilise le vocabulaire du genre de façon très floue et n'a pas toujours une position tranchée, mais pour qui *l'abolition des genres* apparaît presque comme une évidence.

E213 : euh et ben oui euh donc **abolition des genres** euh car le genre c'est **MAL**

C99 : mais je pense qu'elle se fait dans un second temps idéologique et **dans le mouvement même de l'abolition des genres**

T24 : **abolition de de tous les genres** c'est-à-dire mais +

On peut donc postuler que ce discours féministe est celui qui a eu le plus d'écho et s'est le plus diffusé. Il y a une traversée dialogique de ce concept dans les discours libertaires et marxistes, qu'il imprègne.

## Individu

---

Le terme *individu*, présent dans tous les entretiens, apparaît à deux niveaux : d'une part dans une acceptation absolue, en tant qu'opposé au générique, la question du marquage de genre interrogeant nécessairement le rapport entre générique et particulier : catégorie vs individu – et donc employé dans un sens neutre. D'autre part, au sens individualiste, et dans ce cas, la valorisation dépend du locuteur.

Le terme sera soit dévalorisé, soit évacué en tant que faux terrain dans le discours de Claire :

C476 : **peu importe les individus qui occupent les places** ça de la même façon que j'irais pas dire le policier arabe

C715 : c'est un truc qui m'a toujours euh +++ \* qui m'a toujours semblé correspondre à rien c'est-à-dire **cette histoire de PRISE de conscience individuelle qui est un vrai problème** quoi

Cette critique de l'analyse en terme individuel est étendue par l'emploi négatif du terme individualiste (Claire, Gaël) :

C924 : et qui étaient dans **un discours elles super individualiste**

G182 : c'est ça après on vient sur **des discours hyper individualistes**

Au contraire, chez Thomas, *individu* est toujours positif :

T376 : pour moi la tout doit partir **d'une réflexion de l'individu** sur lui-même

Et même revendiqué par la position individualiste :

T333 : ben ça a toujours été débattu moi enfin je vois **dans mes chez les individualistes** au début du vingtième déjà

Ici, l'opposition idéologique est très claire, avec des postulat d'analyse différent : « tout doit partir d'une réflexion de l'individu » vs « cette histoire de prise de conscience individuelle qui m'a toujours semblé correspondre à rien ». Ce sont les deux opposés d'un champ de réflexion qui se situe à l'interface de l'individuel et du social et questionne le pouvoir.

## Changer

---

E248 : **c'est pas en** en créant trois quatre de plus **que ça va changer la sauce**

C428 : et puis en attendant il y a **rien qui change dehors** + ni chez toi d'ailleurs

G199 : mais c'est pas ça qui va **changer la face du monde**

Le terme est systématiquement employé en négation : ça ne change pas. Il y a une déploration de cet inchangé, mais il n'est jamais évoqué de changements qui aient eu lieu ou qui soient souhaitables. En fait, ce changement souhaitable n'est pas évoqué tel quel, mais en terme de :

## Révolution

---

Seul Gaël n'emploie par le champ lexical de la *révolution*. Chez les trois autres, le terme ou l'une de ses dérivations est employé, de manière positive.

E305 : si le genre est déjà démolé **on aura fait la révolution** et donc tout ira bien

C678 : pense **mettons il y a l- il y a la révolution** et tout euh

C709 : si ça se manifeste pas comme échec à un moment donné du mouvement des femmes dans **la révolution** c'est pas grave

T335 : pour moi il y a pas le prolétaire est pas **plus révolutionnaire que** le bourgeois

On constate que ce terme est employé dans des phrases au futur de l'indicatif, en emploi ostensiblement positif. On est clairement dans le topique des lendemains qui chantent. C'est donc un discours révolutionnaire.

Bien que Gaël n'emploie pas ce lexique, il utilise, avec une valeur négative les termes *réac* et *réformiste*, indices d'une posture également révolutionnaire quoique plus implicite.

## Les références aux féministes

---

Quelles sont les personnes évoquées dans le champ du genre et quelles associations faites avec d'autres groupes ou individus ? Quelle valorisation ?

Thomas emploie très peu de termes renvoyant au champ féministe et en fait un usage neutre, avec une terminologie généraliste : *des personnes qui ont déjà eu une démarche sur cette histoire de homme femme*. Le féminisme est pluriel, non-personnifié : *le mouvement féministe, les milieux féministes*.

Mais il y a *des faux antisexistes* – ce qui implique qu'il y en ait de vrais -, *les personnes chez qui le genre devient l'unique combat* - qualifiés d'effrayants -, *les communistes autoritaires*, comme sous-groupe du féminisme. Le champ du genre est donc partitionné, coupé en deux par une ligne du juste milieu, autour de laquelle se répartissent ceux qui sont trop impliqués dans le milieu féministe, et ceux qui n'y sont pas impliqués sincèrement. Thomas ne nomme jamais l'ennemi en titre du féminisme : le patriarcat. Les autres référents positifs sont *les anarchistes, le mouvement individualiste, le milieu libertaire*.

Gaël a une connaissance plus précise de l'histoire du féminisme. Il réfère aux *matérialistes* comme jalons positifs. Renvoyant à une valeur négative le *système patriarcal, les essentialistes* et

*les (théoriciennes) queers*, il délimite sa position face aux ennemis du féminisme, mais également à l'intérieur du féminisme. Il y a une partition valorisée identifiée aux différents courants du féminisme. Ses références sont clairement matérialistes, puisqu'il cite Delphy et la revue *Nouvelles Questions Féministes*. On ne trouve pas de référents politiques hors du champ du genre dans son discours.

Claire évoque de manière positive *des groupes de femmes, le mouvement féministe, des mouvements féministes, des mouvements de femmes, le mouvement des femmes dans la révolution, le MLF, les féministes* avec des références à Beauvoir et Delphy, ce qui s'oppose dans son discours au *système patriarcal, les laïcardes, les pro-féministes, les queers*.

Un double positionnement, là encore : contre le patriarcat et, à l'intérieur du féminisme, contre les courants qu'elle rejette. Comme Gaël, Claire délimite très nettement son espace politique – sa posture matérialiste – suivant une valorisation. Cette valorisation est associée aux *marxistes et à l'ultra-gauche* pour son pendant positif, et au spectre politique étatique, *PS, politiciens, gauchistes*, dans son aspect négatif.

Eva utilise des termes génériques : *milieu féministe, des groupes féministes, des féministes, les queers*, qu'elle emploie de manière neutre, sans forcément s'y inclure. Elle n'emploie pas de terme négatif en ce qui concerne le genre. La répartition de valeur se fera entre *les anars, les gens issus du milieu libertaire, les libertaires* et *les banquiers, état, quelqu'un de droite*.

Les connotations ou dénnotations négatives ne sont pas les mêmes chez tous les locuteurs, mais tous renvoient au féminisme, ce qui n'est pas le cas pour le patriarcat. Thomas et Eva parlent de l'intérieur depuis l'intérieur, alors que Claire et Gaël identifient deux échelles d'opposition : hors du féminisme : le patriarcat / à l'intérieur du féminisme, ce dernier champ étant subdivisé en *queers, matérialistes, essentialistes, pro-féministe, laïcardes*.

Chez la plupart des locuteurs, il y a une tendance à délimiter des féminismes légitimes, auxquels on va référer de façon générique, afin de pouvoir expulser du féminisme ceux considérés comme illégitimes.

## Conclusions

---

Des points de convergence émergent de ce tour d'horizon :

1. Un vocabulaire commun : domination, abolition des genres, position révolutionnaire.
2. Une légitimité à parler du genre par la création de féminismes illégitimes

Mais d'autre part, des divergences significatives se font jour :

1. Une lecture dialectique ou une lecture en terme de pouvoir (domination/oppression)
2. Des cultures politiques différentes
3. Le rôle de l'individu, comme tremplin ou comme repoussoir du politique
4. Et, de manière moins tranchée, on trouve d'une part une division du féminisme en sous-parties, parfois articulée à une opposition féminisme / patriarcat (Gaël et Claire) ou pas.

Le but n'est pas d'enfermer les locuteurs dans des peintures figées, ni dans des évaluations. Certes, il résulte de ces observations des positions différentes sur les questions de genre : marxiste et communiste libertaire renvoient évidemment davantage au féminisme matérialiste, tandis que les locuteurs anarchistes d'orientation individualiste ne se situent pas de manière si tranchée dans un background théorique. Mais au-delà des oppositions théoriques, on remarque des différences d'expertise sur la question du genre. Il y a les « spécialistes » qui ont des références et articulent cette question à d'autres, tandis que les locuteurs qui ne sont pas dans cette position sont dans un univers où le questionnement de ce rapport paraît évident, avec une reconnaissance d'un problème et une envie de transformation, mais qui n'est pas nécessairement théorisé, classifié – tout comme ce qui se passe dans les brochures. Le

vocabulaire reste flou et les entretiens sont davantage un moment pour construire une réflexion personnelle que le développement d'une position déjà établie.

Le genre interpelle, mais il nous semble qu'une frontière se dessine entre ceux qui sont impliqués dans cette question et ont donc toute légitimité à l'aborder et des gens provenant d'espace politique un peu décentrés des questions de genre, qui n'osent pas se saisir de cette problématique. Les discussions sur le genre ont souvent cet aspect effrayant : la problématique est complexe et les affrontements auxquels elle donne lieu sont parfois si violents, que la moindre maladresse, la moindre hésitation est parfois durement sanctionnée. Sujet sensible et dense, à l'intersection de tant d'enjeux, tension et attention se focalisent sur celui qui ose se saisir de la question du genre et gare à qui n'a pas les références théoriques suffisantes : Butler, Beauvoir, beaucoup, en tout cas. Cette opposition entre spécialistes et non-spécialistes se retrouve probablement sur nombre de questions politiques, mais il nous semble qu'il est nécessaire de l'interroger afin de ne pas créer une élite théorique du genre, en réseau fermé, mais de pouvoir laisser ces questions à qui veut s'en saisir.

### **Pour finir**

---

Les anarchistes ne laissent pas le genre de côté et ce terrain est investi. Bien qu'il n'y ait pas de développement d'une théorie féministe spécifiquement anarchiste, il y a cependant une action sur le genre dans la pratique, une remise en cause du sexisme et du patriarcat et la production d'un discours sur cette pratique.

Cette action, en touchant à une catégorie à la fois grammaticale et sociale de la langue, interroge le rapport entre générique et particulier et donc entre universel et particulier, ce sur quoi précisément s'opposent les différents courants du féminisme.

Il serait bien prétentieux et sûrement inutile de vouloir régler la question en faisant pencher la balance du côté matérialiste ou postmoderniste pour définir un féminisme anarchiste, mais l'espace rhétorique dans lequel se joue la remise en cause de la catégorisation de genre permet de mettre en lumière des pratiques autogestionnaires d'action sur la langue comme lieu de lutte.

## Bibliographie

---

- BIANCO René, *Répertoire des périodiques anarchistes de langue française : un siècle de presse anarchiste d'expression française, 1880-1983*, Thèse de Doctorat de l'Université d'Aix-Marseille, 1987
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre*, Paris : La Découverte, 2006
- CAMERON Deborah, Elizabeth FRAZER, Penelope HARVEY, M.B.H. RAMPTON & Kay RICHARDSON, *Researching Language. Issues of Power and Method*, London : Routledge, 1992
- DELPHY Christine, *L'ennemi principal*, Paris : Syllepse, 2008
- DOUAY-SOUBLIN Françoise, « Fonctionnements linguistiques de la catégorisation de sexe I » *BIEF* n°17, 1985, pp. 103-109
- DOUAY Françoise, « Une forme temporaire de la parole de combat : la controverse et ses "figures" antiques et médiévales » in ALBERT Luce & NICOLAS Loïc (dir.) *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles : De Boeck Duculot, 2010
- DUPUIS-DERI Francis, « Quelques précisions au sujet de ma tribu... et un hommage aux mères fondatrices de la modernité », in BEAUCHEMIN Jacques & BOCK-COTÉ Mathieu (dir.) *La Cité identitaire*, Outremont : éd. Athéna, 2007, pp. 171-195
- DUPUIS-DERI Francis, « L'anarchisme face au féminisme. Comparaison France-Québec », in FILLIEULE Olivier & ROUX Patricia (dir.) *Le Sexe du militantisme*, Paris : Presses de Sciences Po, 2009, pp. 187-204
- DURIEZ Hélène, « Des féministes chez les libertaires », in FILLIEULE Olivier & ROUX Patricia (dir.) *Le Sexe du militantisme*, Paris : Presses de Sciences Po, 2009, pp. 167-186
- FAIRCLOUGH Norman, *Language and Power*, Essex : Pearson Education Limited, 2001
- FLEISCHMAN Susanne, *Sexual difference, gender, and the french language*, Course description, UC Berkeley, 1993 <http://www-personal.umich.edu/~jlawler/L-G/fleischman.html>
- FOUCAULT Michel, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir », in DREYFUS Hubert & RABINOW Paul *Michel Foucault, un parcours philosophique*, Paris : Gallimard, 1984, pp. 297-321
- GARDES-TAMINE Joëlle, *La rhétorique*, Paris : Armand Colin, 2002
- GEMIE Sharif, « Anarchism and Feminism : a historical survey », *Women's history Review* vol. 5 (3), 1996, pp. 417-444
- JAKOBSON Roman, *Éléments de linguistique générale*, Paris : Minuit, 1963
- LAZAR Michelle, *Feminist Critical Discourse Analysis*, New York : Palgrave, 2005
- LIDDICOAT Anthony & Richard BALDAUF, « Language planning in local contexts: Agents, contexts and interactions », in LIDDICOAT Anthony & BALDAUF Richard (eds.) *Language Planning in Local Contexts*, Clevedon: Multilingual Matters, 2008, pp. 3-17
- MARTINET André, « Genre et sexe », *La Linguistique* vol. 35 (2), 1999, pp. 5-9

- MICHARD Claire, *Le Sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?*, Paris : L'Harmattan, 2002
- MONNET Corinne, « De l'antiféminisme chez les anarchistes », in *L'anarchisme a-t-il un avenir, Histoire de femmes, d'hommes et de leurs imaginaires*, Actes du Colloque de Toulouse, Lyon : ACL, 2001, pp. 467-473
- NOIRIEL Gérard, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris : Belin, 1996
- OLIVERA Philippe, « De l'édition "politique et littéraire". Les formes de la politique lettrée de la Belle Époque à l'entre-deux-guerres », *La Société d'études soréliennes*, n°21 (1), 2003, pp. 127-151
- PEREIRA Irène, « Être anarchiste et féministe aujourd'hui », *Réfractations*, n°24, 2010, pp. 63-72
- PERELMAN Chaïm & OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002
- REY Alain, « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », *Langue Française*, 4, 1972, pp. 4-28